



Poêles en céramique

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN

CE

TYPE	050 12
MODÈLE	MINISTACK.

CARACTÉRISTIQUES

- Schéma avec sortie d'air par le haut

CONDUIT DE FUMÉE

- Conduit de fumée – le véritable “moteur” de nos poêles
- Sortie en toiture

INSTALLATION

- Avertissements préliminaires

FONCTIONNEMENT

- Allumage et Combustion

COMBUSTIBLE

SÉCURITÉ

- Prise d'air extérieur
- Prévention des incendies domestiques
- Distances d'écart au feu
- Habillage céramique
- Avertissements pour la sécurité des enfants

SCHÉMAS DE MONTAGE

ENTRETIEN ET CONSEILS

GARANTIE

Nos poêles sont certifiés conformes à la norme UNI EN 13240 par **IMQ** *primacontrol* e sono dotate di marchio **CE**

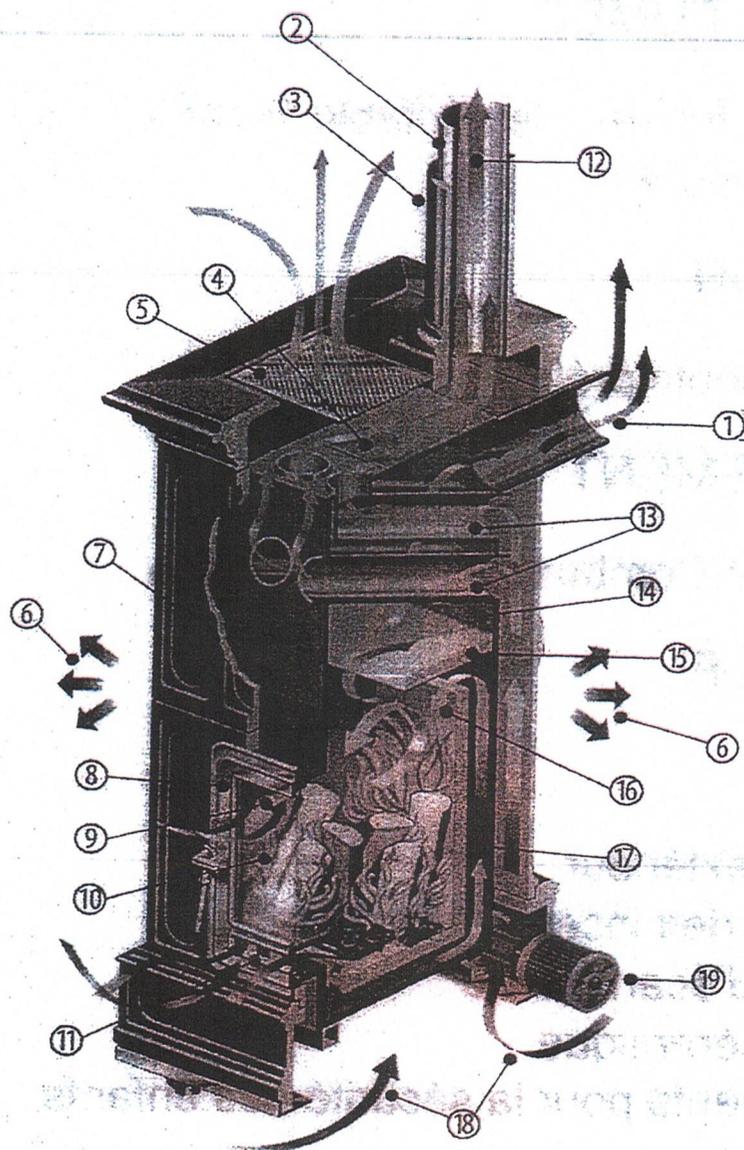


SCHÉMA AVEC SORTIE D'AIR PAR LE HAUT ET ÉVACUATION DES FUMÉES SUR LE DOS

- | | |
|---|--|
| 1. <i>Évacuation des fumées (également par le haut)</i> | 12. <i>Air de convection, naturel ou forcé (également au dos)</i> |
| 2. <i>Tube en acier inox</i> | 13. <i>Tubes passage d'air</i> |
| 3. <i>Colonne céramique</i> | 14. <i>Échangeur en acier (3 mm)</i> |
| 4. <i>Volet pour nettoyage interne</i> | 15. <i>Postcombustion</i> |
| 5. <i>Grille de l'air chaud en laiton</i> | 16. <i>Foyer en fonte ou en acier avec revêtement réfractaire.</i> |
| 6. <i>Rayonnement</i> | 17. <i>Passage d'air secondaire</i> |
| 7. <i>Céramique réfractaire (35 mm d'épaisseur)</i> | 18. <i>Air ambiant</i> |
| 8. <i>Porte en fonte de laiton</i> | 19. <i>Électroventilateur</i> |
| 9. <i>Air pour vitre propre</i> | |
| 10. <i>Vitre vitrocéramique</i> | |
| 11. <i>Admission air comburant</i> | |

Nous vous prions de lire attentivement ce mode d'emploi avant d'installer et d'allumer le poêle.

En cas de doute, contacter le vendeur.

1. CONDUIT DE FUMÉE

Le véritable "moteur" de nos poêles

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le conduit de fumée est essentiel pour optimiser le fonctionnement du poêle.

Règles générales :

- chaque appareil doit disposer d'un propre conduit de fumée allant jusqu'au toit et isolé de façon appropriée, ceci afin d'évacuer la fumée vers l'extérieur par tirage naturel ;
 - le conduit de fumée doit être placé à au moins 30 centimètres de tout élément combustible ou inflammable (charpente en bois, lambrissage, conduit en plastique, etc..) moyennant un isolant adéquat. L'isolation est également conseillée en cas de conduit de fumée placé à l'intérieur d'une structure en maçonnerie. Ceci permettra d'empêcher à l'air froid de pénétrer dans l'espace entre le tube en acier et la maçonnerie. À fortiori, une bonne isolation sera nécessaire en cas de traversée de plancher.
 - si la cheminée débouche sur un toit dont la hauteur est inférieure à celle d'un bâtiment adjacent, la distance doit être >5 mètres. (FIG. 2 C)
 - la section intérieure devra être uniforme et sans étranglement, possiblement circulaire et à parois lisses, tout éventuel dévoiement ne devant pas dépasser 45°
 - la section du conduit de fumée devra être supérieure au diamètre de sortie des fumées du poêle. Nous conseillons pour nos poêles un diamètre de 160 à 180 mm et une hauteur non inférieure à 2,5 m
 - le raccordement du poêle au conduit de fumée, moyennant le conduit de raccordement, doit être effectué avec un raccord (à 90° ou à 135°). En outre, son tracé devra suivre un maximum de deux dévoiements et sa longueur horizontale devra être inférieure à 2 mètres avec une pente de l'ordre de 5%. Nous vous conseillons de doter le conduit de fumée d'une chambre de collecte de suie et condensation dotée d'une porte étanche facile d'accès pour les opérations de nettoyage. Ceci permettra d'éviter les mauvaises odeurs, un mauvais tirage et de fréquents nettoyages du poêle.
-
- Pour un bon fonctionnement du chauffage (poêle + cheminée), une pression d'aspiration (depression conduit) de 12 Pa est recommandée.

FIG. 2 A

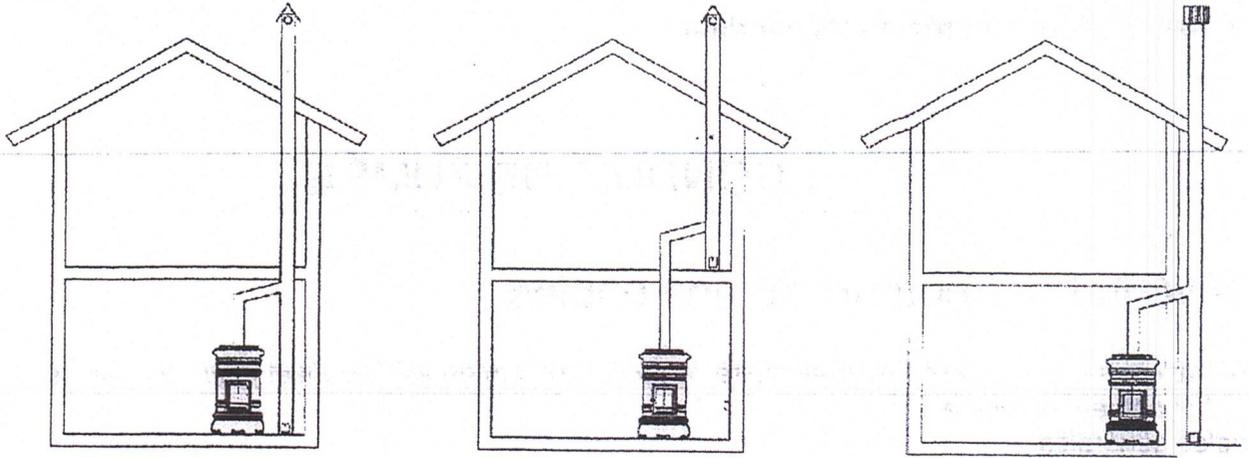


FIG. 2 B

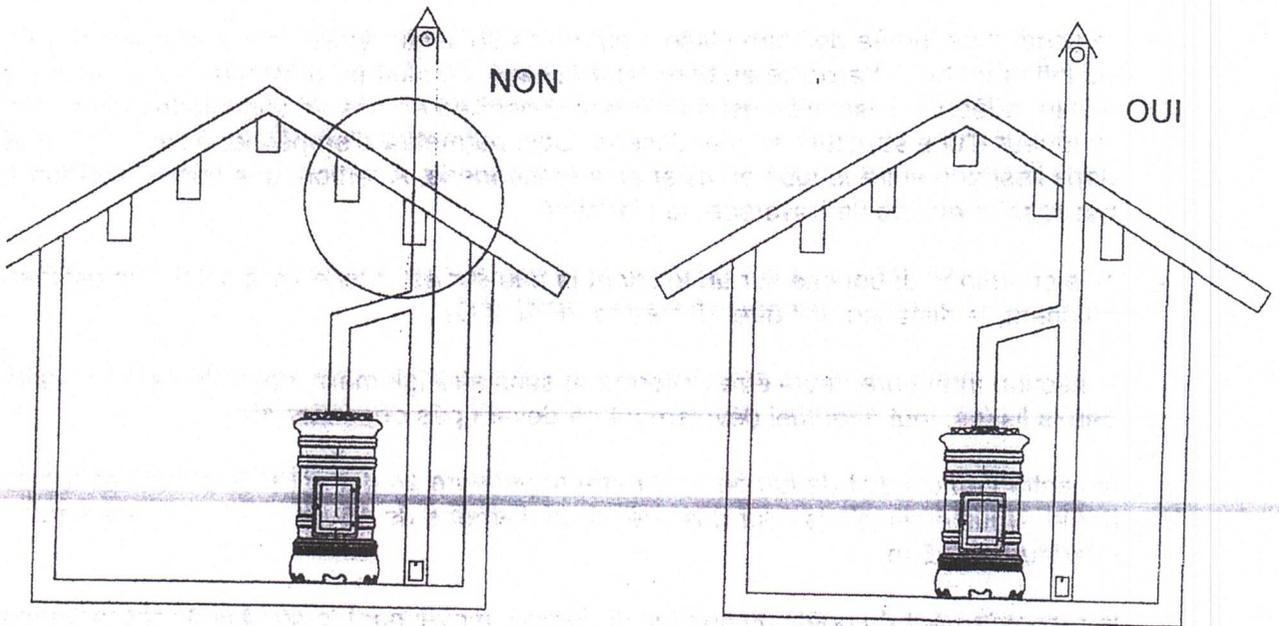
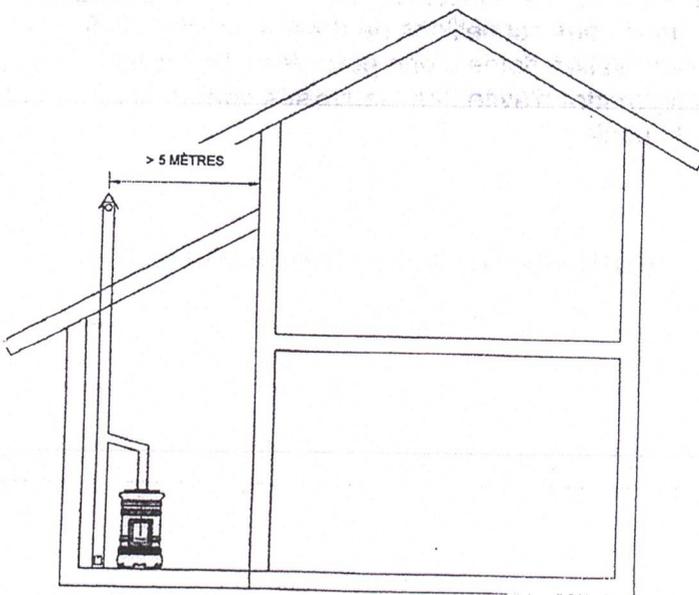


FIG. 2 C



Sortie en toiture

La sortie en toiture est placée au sommet du conduit de fumée et permet d'évacuer les fumées. La sortie en toiture doit respecter les prescriptions suivantes :

- être du même diamètre que le conduit de fumée
- posséder une section de sortie utile non inférieure au double de la section utile minimum du conduit de fumée (ex : section du conduit de fumée 200 cm^2 , somme de la section des trous de sortie $\geq 400 \text{ cm}^2$)
- sa structure doit empêcher toute pénétration de pluie ou de neige dans le conduit de fumée. En zone venteuse, il est conseillé d'installer un abat-vent
- la sortie en toiture devra être isolée, jusqu'aux fentes, de la même façon que le conduit de fumée
- en cas de tubage d'un conduit de fumée en briques, ce tubage devra aller jusqu'aux trous d'évacuation de la sortie en toiture
- éviter de faire déboucher deux conduits de fumée sur une même sortie en toiture.
- si la sortie en toiture ne peut être placée au faite du toit, elle devra être positionnée de façon à garantir la dispersion des fumées hors de la zone de refoulement, pour éviter toute formation de contre-pression au niveau de la cheminée susceptible d'empêcher le libre rejet des fumées dans l'atmosphère.

FIG. 2 D

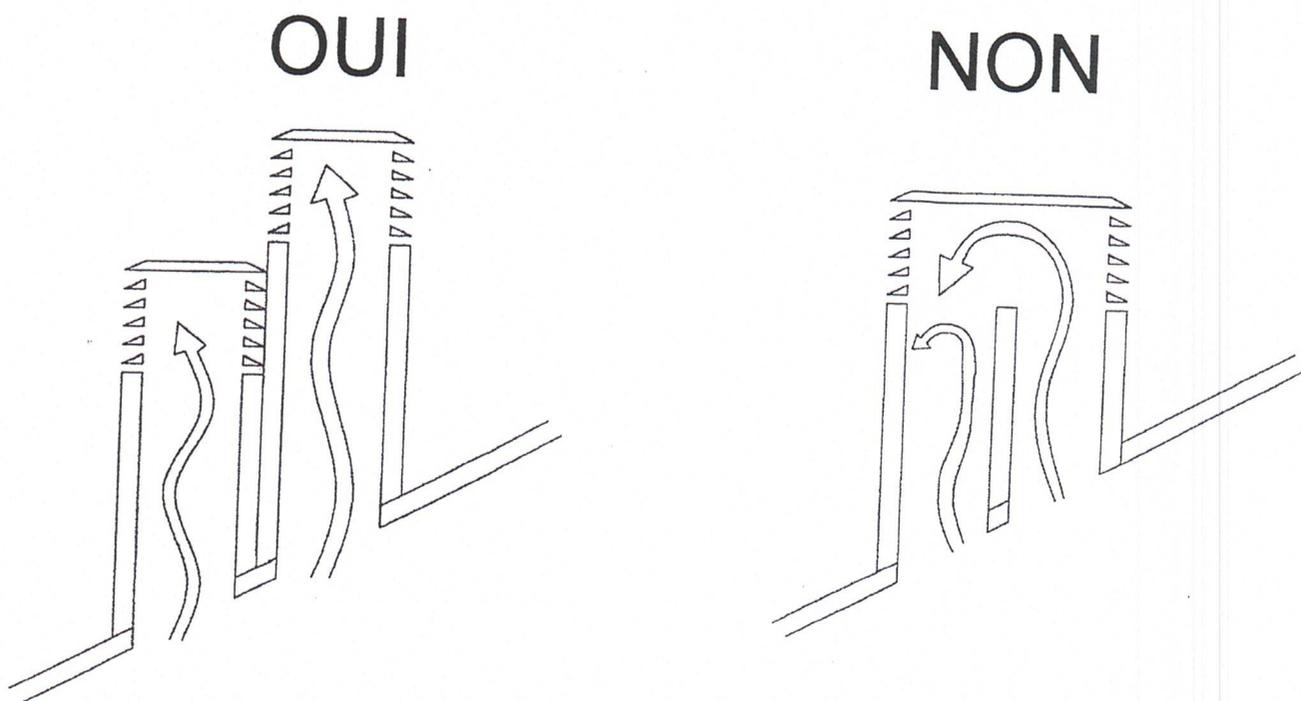
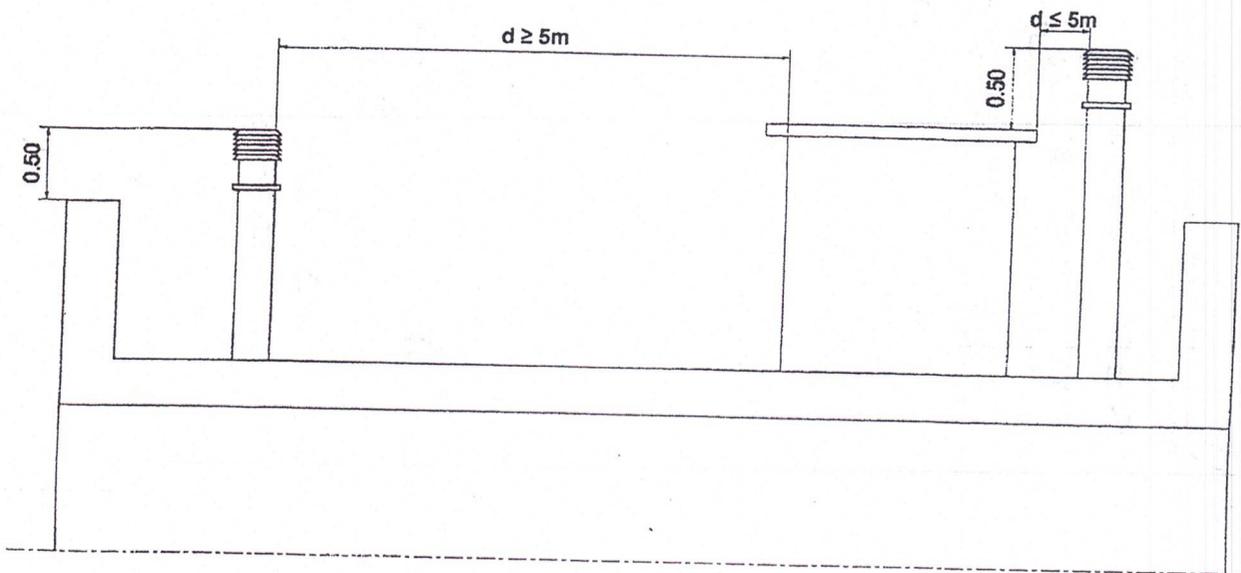
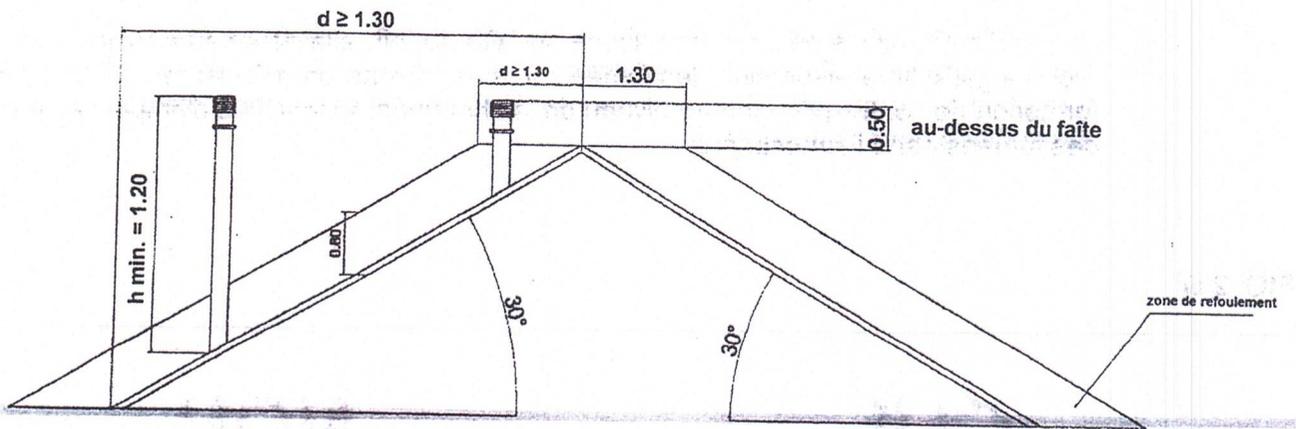
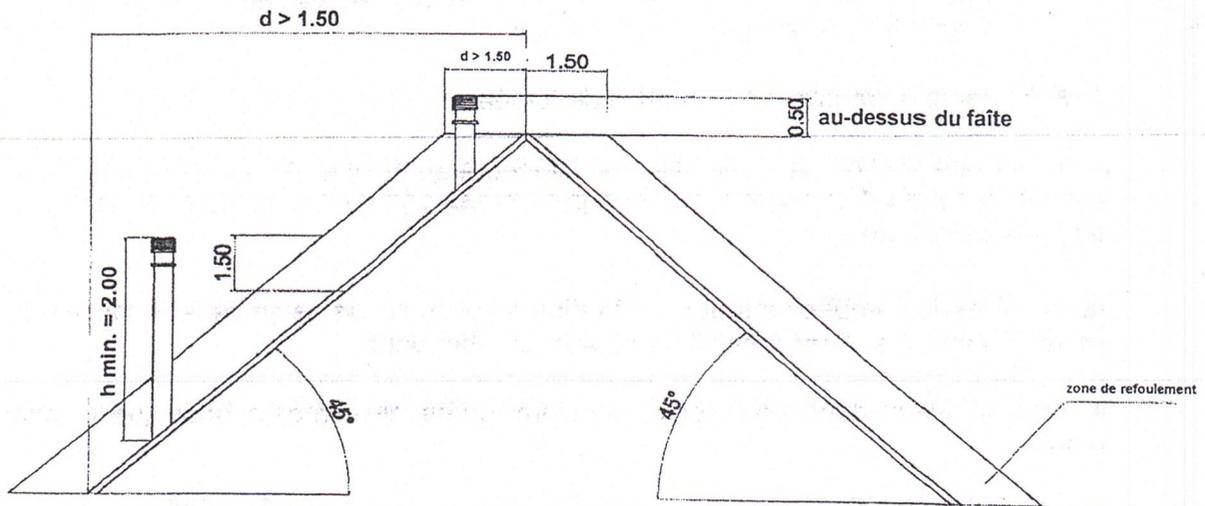


FIG. 2 E

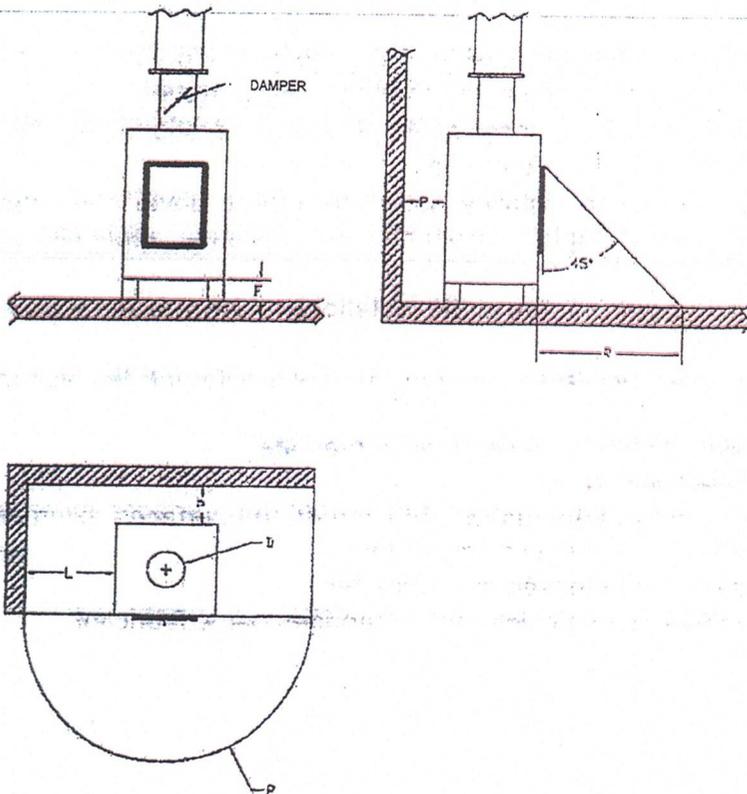


2.INSTALLATION

AVERTISSEMENTS PRÉLIMINAIRES

- L'appareil doit être installé sur un plancher capable d'en supporter le poids. En cas contraire, il faut adopter des mesures appropriées (ex : plaque de répartition de charges).
- L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile pour les opérations de nettoyage du poêle, des conduits des gaz brûlés et du conduit de fumée.
- L'utilisation de ventilateurs d'extraction installés dans une même pièce que l'appareil peut être source de problèmes (en cas d'emploi simultané de plusieurs appareils et/ou dispositifs d'aspiration)
- L'appareil doit être installé en conformité aux réglementations locales et aux règlements nationaux et européens.
- Ne pas utiliser l'appareil comme incinérateur ou pour un usage différent de celui pour lequel il est conçu.
- Ne pas utiliser de combustibles différents de ceux recommandés.
- Ne pas utiliser de combustibles liquides.
- L'appareil allumé atteint une haute température, notamment ses surfaces externes ; il faut donc l'utiliser avec précaution et éviter toute brûlure par contact.
- N'effectuer aucune modification non autorisée sur l'appareil.
- N'utiliser que les pièces de rechange originales recommandées par le fabricant.

DISTANCES D'ÉCART AU FEU



Distances minimums d'écart au feu :

- distance minimum en ligne droite par rapport à une paroi latérale en matériau inflammable : $L = 200 \text{ mm}$;
- distance minimum en ligne droite par rapport à une paroi postérieure en matériau inflammable : $L = 200 \text{ mm}$;
- distance minimum en ligne droite par rapport à un plancher en matériau inflammable : $F = 80 \text{ mm}$;

Distance frontale minimum de tout matériau inflammable : $R = 100 \text{ cm}$;

Diamètre interne cheminée d'essai : $D = 150 \text{ mm}$;

3.FONCTIONNEMENT

ALLUMAGE ET COMBUSTION

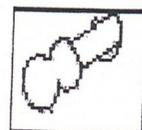
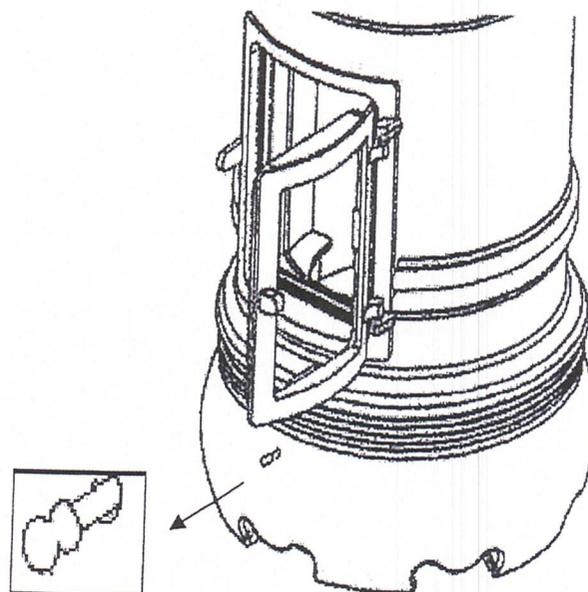
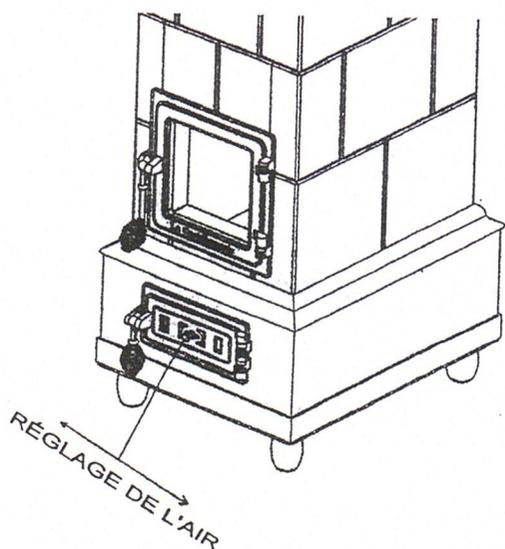
En cas de d'émanation d'odeurs lors du premier allumage, dues à l'évaporation des substances utilisées pour la fabrication de l'appareil, il suffira d'aérer la pièce pendant quelques heures.

Utiliser des bûches de petites et moyennes dimensions en les disposant dans le foyer de sorte à faciliter la circulation d'air. Placer des allume-feu à la base de la pile de bois (privilégier les tablettes écologiques dérivant de composés à base de cire).

Le registre d'air permet de déterminer le passage d'air comburant, soit primaire que secondaire, nécessaire à la combustion. Il doit être entièrement ouvert au moment de l'allumage.

Emplacement du registre :

- sur les poêles équipés de tiroir à cendres, il est placé sur ce dernier sous forme de rideau ;
- sur les poêles "grande flambée", il est placé sous la porte du foyer sous forme de manette.



RÉGLAGE DE L'AIR

Procéder comme suit :

- allumage : registre d'air complètement ouvert
- régime moyen : registre d'air à moitié ouvert
- régime minimum : registre d'air ouvert d'1/3

Le niveau d'ouverture pourra être modifié en fonction du tirage du conduit de fumée.

CONSEIL : ne pas fermer complètement le registre pour ne pas priver la combustion de l'apport d'air nécessaire, ce qui entraînerait l'étouffement du feu et au dépôt de suie sur la vitre.

N.B. Il faut aussi retirer la cendre de la zone du foyer immédiatement derrière la porte, afin de bien libérer l'entrée de l'air primaire. La cendre placée dans cette zone peut être repoussée vers le fond du foyer ou entièrement ôtée.

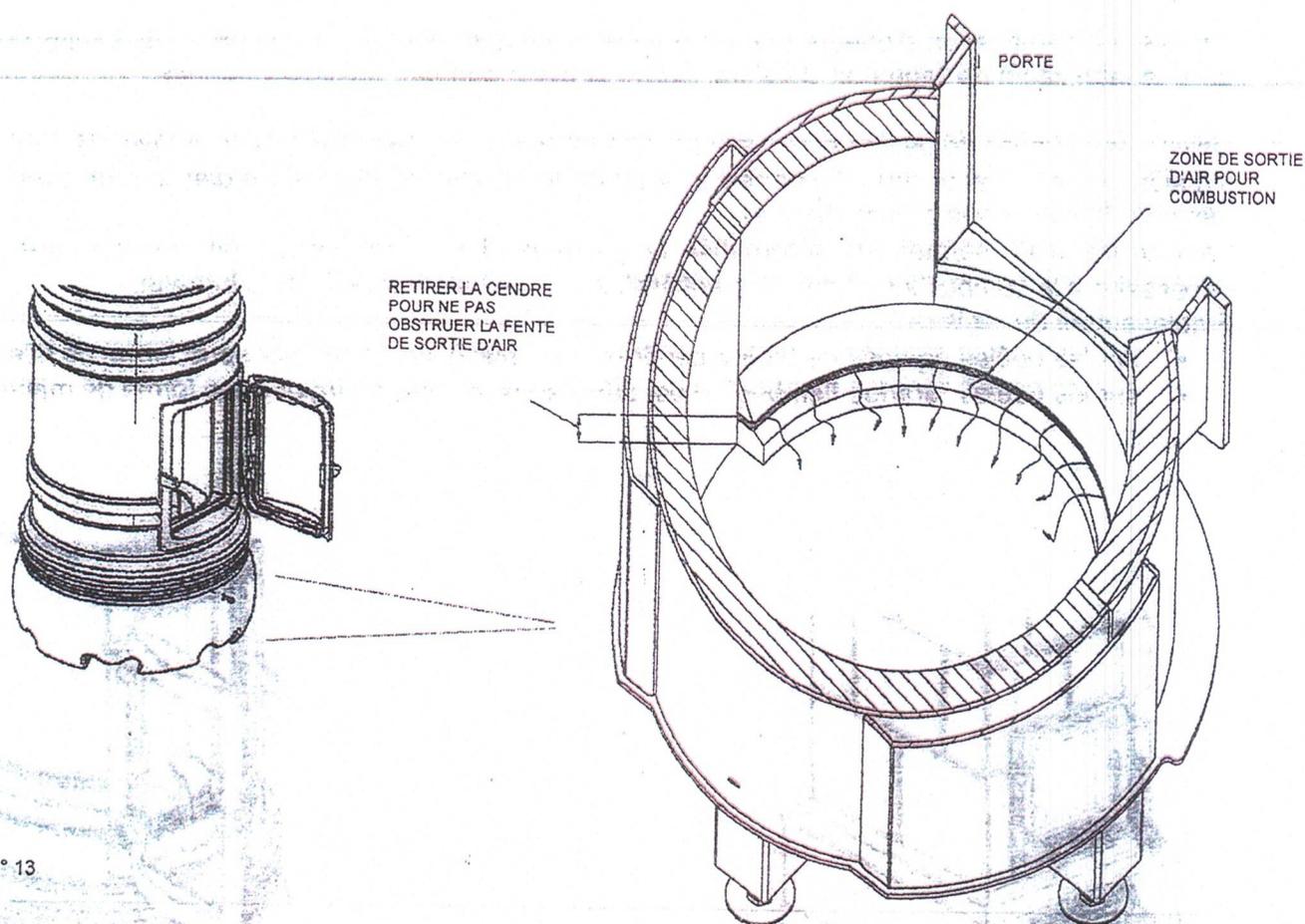


FIG. N° 13

L'emploi de bois sec permet d'obtenir rapidement un feu vif et d'activer immédiatement le tirage du conduit de fumée.

Lorsqu'une braise suffisante se sera formée sur la dalle foynère, il sera possible d'introduire des bûches de plus grande taille (toujours disposées en diagonale pour faciliter l'oxygénation). Une fois le chargement terminé, le lit de braises ardentes permettra de recharger le foyer sans effectuer d'autre allumage, en obtenant ainsi une combustion continue.

La porte vitrée permet de contrôler la combustion sans ouvrir le poêle, donc d'éviter d'abaisser la température du foyer.

Une bonne quantité de bois doit toujours être placée à l'intérieur du foyer pour obtenir un bon rendement du poêle ; toutefois, le remplir sans excès et sans comprimer le bois sur les parois et le plafond (il est recommandé de toujours laisser un peu d'espace pour une bonne circulation d'air)

L'air pourra ainsi circuler librement en maintenant une flamme "vive" et sans choc au niveau des réfractaires.

Une bonne combustion se caractérise par :

- aucune fumée visible en sortie de la cheminée après l'allumage.
- cendres de couleur gris/blanc et absence de bois carbonisé resté imbrûlé
- peu de suie au niveau du conduit de fumée et de l'échangeur du poêle

Pour une bonne combustion du bois, respectueuse de l'environnement, il faut :

- utiliser uniquement du bois sec (séchage d'au moins 2 ans)

4.COMBUSTIBLE

Le bois est le seul combustible indiqué.

Il existe deux principales catégories de bois de chauffage, à savoir le bois dur et le bois tendre.

Les essences dures se caractérisent par un bois lourd qui fournit une flambée stable et persistante (ex : hêtre, frêne, noyer)

Les essences tendres, de poids plus léger, fournissent une flambée de courte durée (ex : châtaignier, peuplier, bouleau)

Les résineux (ex : mélèze, épicéa, pin européen) fournissent une bonne quantité de chaleur pendant la combustion mais présentent quelques inconvénients :

- ils ont un faible poids spécifique et donc ils se consomment plus rapidement
- ils contiennent des substances résineuses avec une combustion plutôt fuligineuse en exigeant ainsi de ramonage plus fréquent des conduits de fumée
- ils produisent des particules incandescentes
- ils ne produisent que peu de braise

Par pouvoir calorifique du bois, on entend la quantité de chaleur cédée pendant la combustion, référée à la quantité unitaire du matériau brûlé.

POUVOIR CALORIFIQUE :

supérieur si la valeur comprend la chaleur cédée par la condensation de l'eau évaporée pendant la combustion

inférieur si la valeur ne comprend pas la chaleur cédée par la condensation de l'eau évaporée pendant la combustion

absolu exprimé en poids (kg)

relatif exprimé en volume (m³)

théorique bois à l'état parfaitement anhydre

effectif bois contenant un certain taux d'humidité (exprimé en % sur le poids sec) (12-15%)

Par contre, le poids spécifique des "feuillus durs" est supérieur ; donc à parité de volume introduit dans le poêle, le poids et la quantité de chaleur disponible pour la combustion seront supérieurs ; en pratique, le pouvoir calorifique relatif est supérieur (référé à l'unité de volume).

Ex : le pouvoir calorifique du sapin blanc est pratiquement identique à celui du chêne chevelu, mais le poids spécifique du chêne chevelu est double par rapport à celui du sapin. Il faut introduire dans le poêle environ la moitié du volume de charme pour obtenir la même "chaleur" fournie par le sapin.

Il est donc conseillé de brûler des feuillus durs (hêtre, chêne, etc...). Ne surtout pas brûler : déchets, bois peint, aggloméré ou contre-plaqué, panneaux de fibres et emballages car ils sont susceptibles d'endommager le poêle et le conduit de fumée.

Il est important de brûler du bois sec (séchage d'au moins 2 ans) car l'humidité a une forte incidence sur la qualité de la combustion. En effet, le bois très humide entraîne une diminution de la température de combustion ; de plus, la première phase de combustion servira à sécher le bois au détriment du rendement. Par ailleurs, ceci entraîne aussi une baisse de la température des fumées en créant un phénomène de condensation et de formation dangereuse de créosote, substance inflammable et d'odeur désagréable.

- assurer une température élevée au foyer
- maintenir un bon apport d'air pendant la combustion
- ne pas surcharger le foyer au moment de l'allumage

Une mauvaise combustion se caractérise par :

- émission de fumée dense
- fumée de couleur jaune ou gris foncé
- odeur désagréable
- cendre de couleur très foncée et bûches imbrûlées
- sortie en toiture noircie
- grande consommation de combustible

ATTENTION : DANGER DE RETOUR DE FLAMME ET D'EXPLOSION

- Ne jamais utiliser d'essence, ni kérosène, alcool ou autres liquides similaires pour allumer ou ranimer les flammes du poêle.
- Tenir à l'écart tout produit inflammable pendant le fonctionnement.
- Maintenir la porte fermée pendant le fonctionnement.

Chaque fois que nécessaire, ouvrir la porte pour introduire du bois et ouvrir le registre d'air pendant quelques secondes avant de procéder à l'opération.

Utiliser le gant athermique fourni en dotation pour ouvrir la porte et pour ajouter du bois dans le foyer. Dans ce cas, éviter par ailleurs tout choc au niveau du réfractaire.

Attention : n'utiliser le gant que pour ajouter du bois et, jamais pour retirer de la braise incandescente.

Certaines parties du poêle (porte, poignée, vitre) peuvent atteindre des températures élevées pendant le fonctionnement. Il faut donc adopter toutes les précautions nécessaires.

Si de la fumée s'échappe pendant le fonctionnement, ne plus introduire du bois ; aérer immédiatement la pièce et laisser le poêle refroidir. Dès que le poêle s'est refroidi, contrôler la cause ayant entraîné la sortie de fumée. S'il y a lieu, contacter le vendeur.

En revanche, si de la fumée s'échappe du poêle pendant le chargement du bois, aérer momentanément la pièce, puis charger le foyer plus lentement afin que le bois ait le temps de s'allumer.

Les portes du foyer et du tiroir à cendres doivent rester fermées, sauf pendant les opérations d'allumage, de chargement et de retrait des résidus, ceci afin d'éviter toute sortie de fumée.

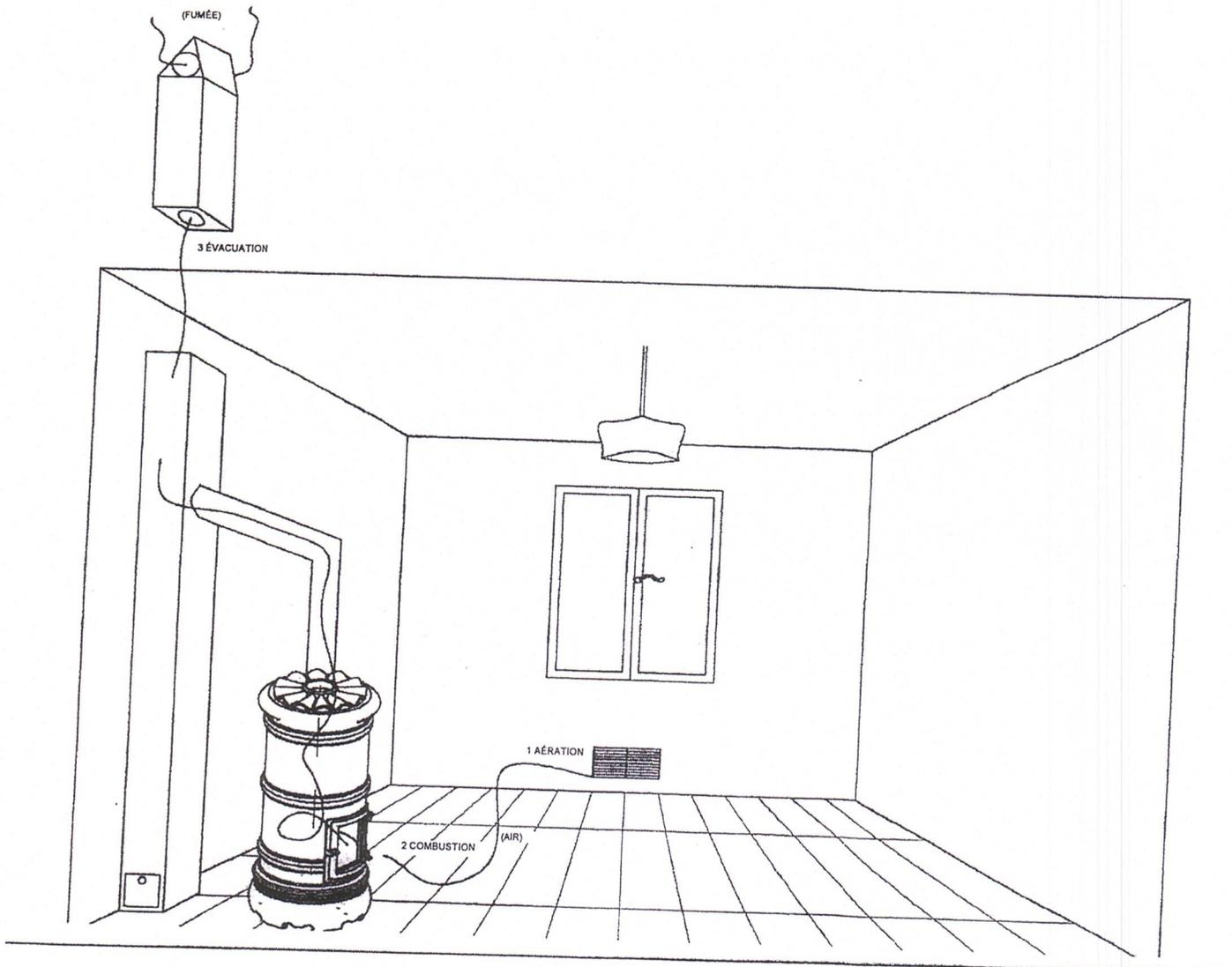
Pour le fonctionnement de nuit, utiliser de grosses bûches, si possible d'essences dures (hêtre, chêne, etc.) ; si le vent et les conditions de tirage sont raisonnablement stables, le poêle pourra brûler tranquillement. Pour faire durer la combustion plusieurs heures, il est conseillé de régler l'air comburant au minimum.

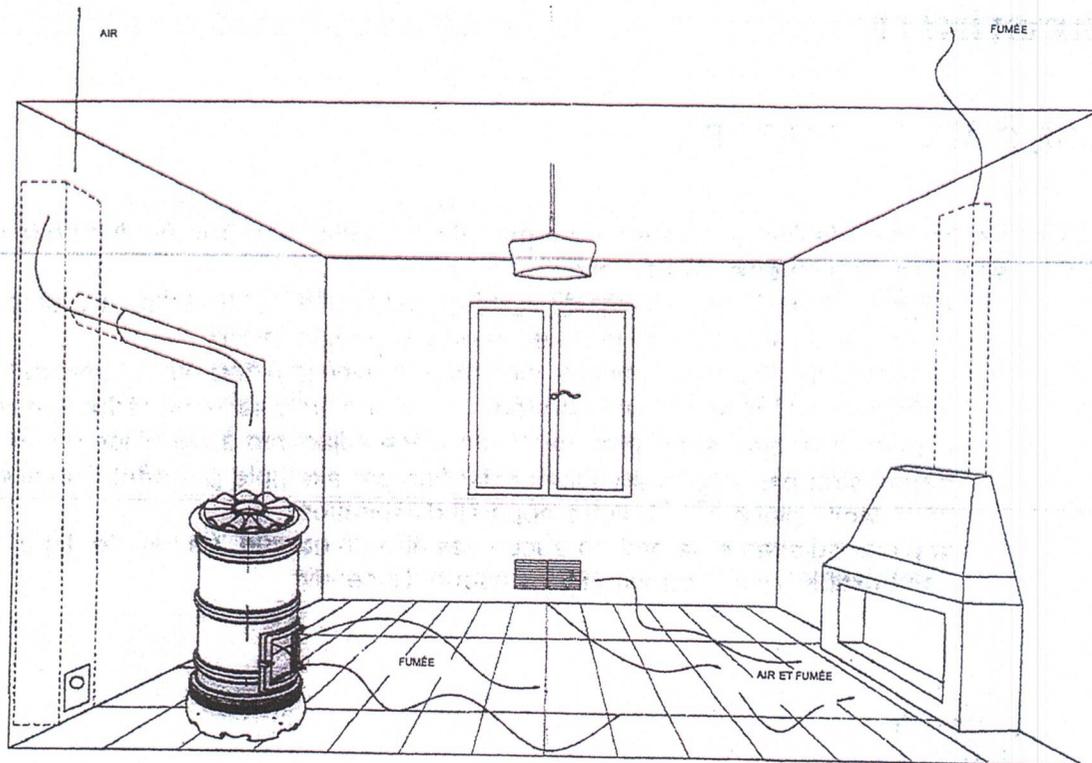
5.SÉCURITÉ

PRISE D'AIR EXTÉRIEUR

Le poêle doit disposer de l'air nécessaire pour garantir le fonctionnement régulier de la combustion et une sensation agréable de bien-être. Il faut donc :

- garantir l'aération suffisante de la pièce où le poêle est installé, la section minimum conseillée étant $\geq 80 \text{ cm}^2$ pour les appareils à foyer fermé
- la prise d'air doit communiquer directement avec la pièce où le poêle est installé ; éviter qu'elle ne soit obstruée et la protéger avec une grille sans en réduire la section minimum.
- l'apport d'air peut aussi provenir d'une pièce adjacente à condition de ne créer aucune dépression par rapport au milieu extérieur, par exemple par effet d'un tirage contraire causé dans ladite pièce par un autre appareil d'aspiration.
- la pièce adjacente ne doit en aucun cas être un garage, un lieu de dépôt de matériel combustible, ni un lieu exposé au risque d'incendie.





PRÉVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES

L'installation et l'emploi du poêle doivent être conformes à la notice fournie par le fabricant et respecter les normes locales en matière d'habitation.

- Si le tube d'évacuation des fumées traverse un mur ou un plafond, il faut adopter certaines mesures d'installation particulières (protection, isolation thermique, distance de tout matériel sensible à la chaleur, etc)
- Ne jamais raccorder le poêle à un conduit de fumée déjà utilisé par un autre appareil.
- Eloigner les éléments combustibles ou inflammables de la zone de rayonnement du foyer (meubles en bois, rideaux, liquides inflammables, etc...)
- En cas de revêtements en matériau combustible ou sensible à la chaleur à proximité du poêle, intercaler une protection en matériau isolant et ignifuge.
- Si le plancher est en matériau combustible, il faut placer une protection en matériau ignifuge au niveau de la bouche du foyer, sur une largeur de 20 cm sur les côtés et de 60 cm devant.
- Pour toute ultérieure information, se référer à la norme "GÉNÉRATEURS DE CHALEUR À BOIS – CONDITIONS D'INSTALLATION" UNI 10683.

DISTANCES D'ÉCART AU FEU

Distances minimums d'écart au feu :

- distance minimum en ligne droite par rapport à une paroi latérale en matériau inflammable : 200 mm
- distance minimum en ligne droite par rapport à une paroi postérieure en matériau inflammable : 200 mm
- distance minimum en ligne droite par rapport à un plancher en matériau inflammable : 80 mm

Distance frontale minimum de tout matériau inflammable : 100 cm

HABILLAGE EN CÉRAMIQUE

- Les éléments en céramique doivent être manipulés avec le plus grand soin.
- Contrôler la planéité du sol où sera positionné l'appareil.
- Toute réclamation en cas de dommages dérivant du transport ne sera couverte par l'assurance que si parvenue dans un délai maximum de sept jours à compter de la date de réception de la marchandise.
Si l'emballage résulte endommagé ou en cas de négligence de la part du transporteur, indiquer "sous réserve de contrôle" sur le bon à signer.
- Le montage doit être effectué par au moins deux personnes et en suivant attentivement les instructions de la notice de montage.

AVERTISSEMENTS POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

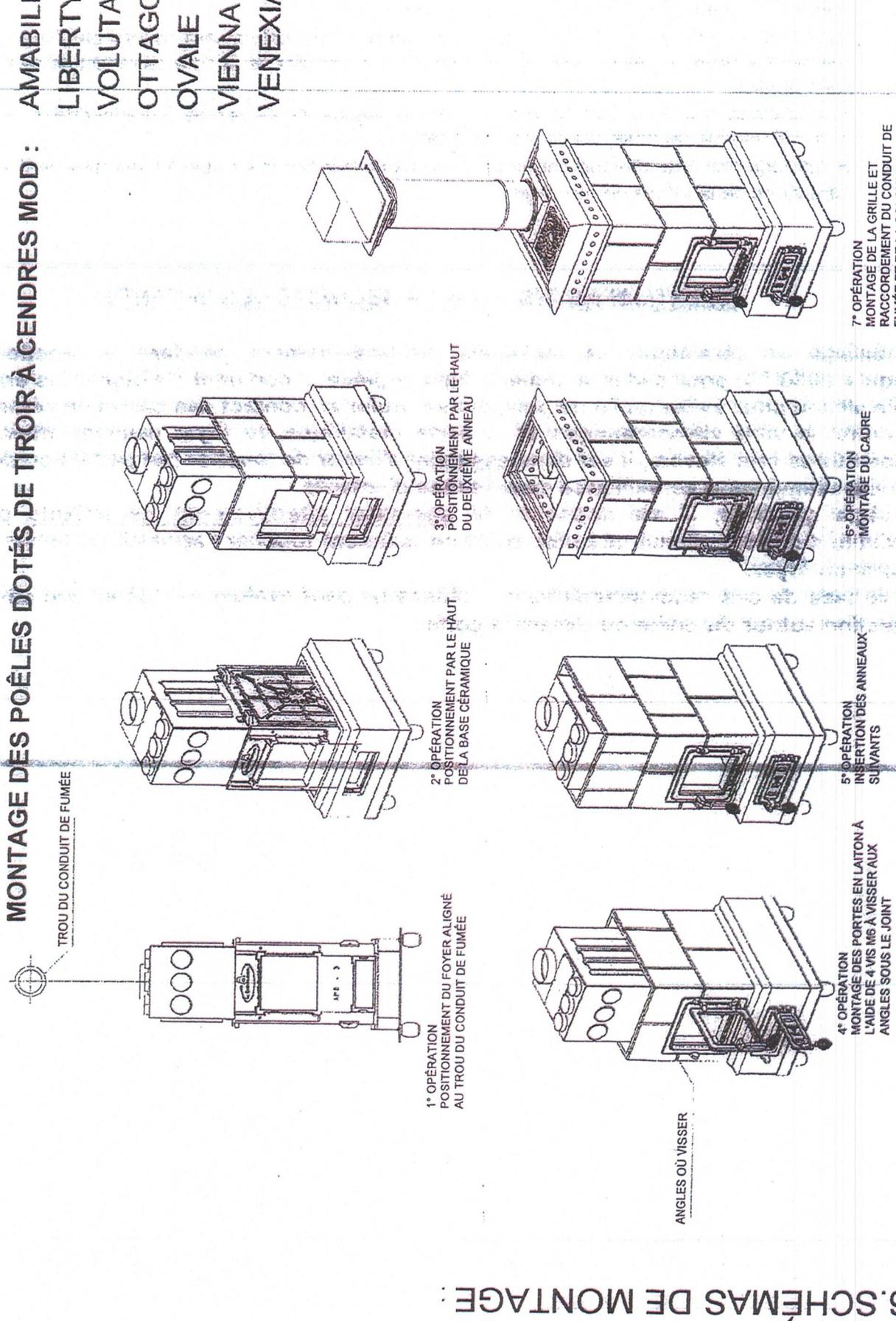
L'habillage en céramique se réchauffe progressivement pendant le fonctionnement (jusqu'à 40/50 °C) pour céder la chaleur dans la pièce. Il convient d'éloigner les enfants du poêle allumé pour éviter qu'ils ne puissent se brûler au contact des parois en céramique. En outre, la vitre vitrocéramique et la porte métallique du foyer peuvent atteindre des températures très élevés ; il est donc essentiel d'éviter de toucher ces parties ou de laisser le poêle allumé sans surveillance en présence d'enfants.

En règle générale, il est opportun de surveiller attentivement les enfants placés à proximité du poêle allumé et éviter qu'ils ne puissent toucher l'appareil ou tenter d'ouvrir la porte du foyer.

Sur la base de ces recommandations, l'utilisateur peut évaluer si insérer une barrière de protection autour du poêle ou devant la porte.

MONTAGE DES POÊLES DOTÉS DE TIROIR À CENDRES MOD :

- AMABILE
- LIBERTY
- VOLUTA
- OTTAGONA
- OVALE
- VIENNA
- VENEXIANA



TROU DU CONDUIT DE FUMÉE

1° OPÉRATION
POSITIONNEMENT DU FOYER ALIGNÉ
AU TROU DU CONDUIT DE FUMÉE

2° OPÉRATION
POSITIONNEMENT PAR LE HAUT
DE LA BASE CÉRAMIQUE

3° OPÉRATION
POSITIONNEMENT PAR LE HAUT
DU DEUXIÈME ANNEAU

ANGLES OÙ VISSER

4° OPÉRATION
MONTAGE DES PORTES EN LAITON A
L'AIDE DE 4 VIS M6 À VISSER AUX
ANGLES SOUS LE JOINT

5° OPÉRATION
INSERTION DES ANNEAUX
SUIVANTS

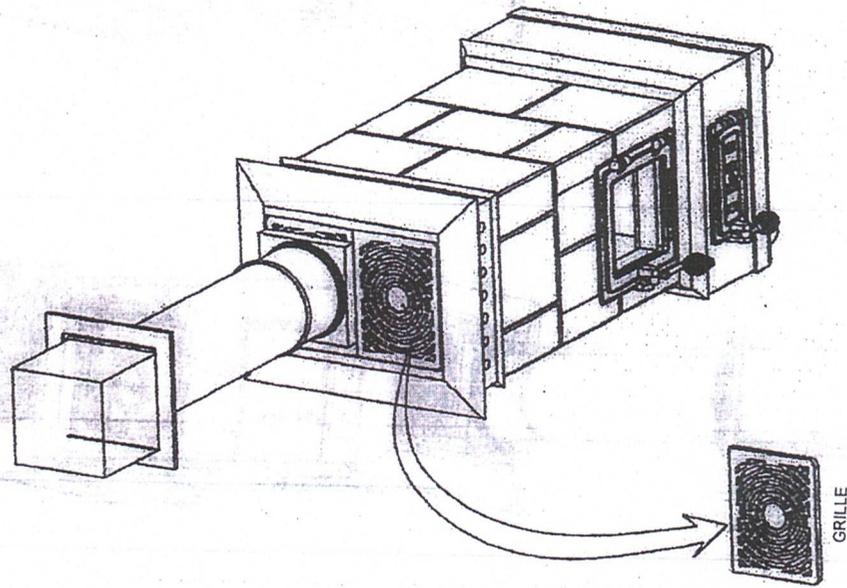
6° OPÉRATION
MONTAGE DU CADRE

7° OPÉRATION
MONTAGE DE LA GRILLE ET
RACCORDEMENT DU CONDUIT DE
FUMÉE ET DE LA COLONNE

6. SCHEMAS DE MONTAGE :

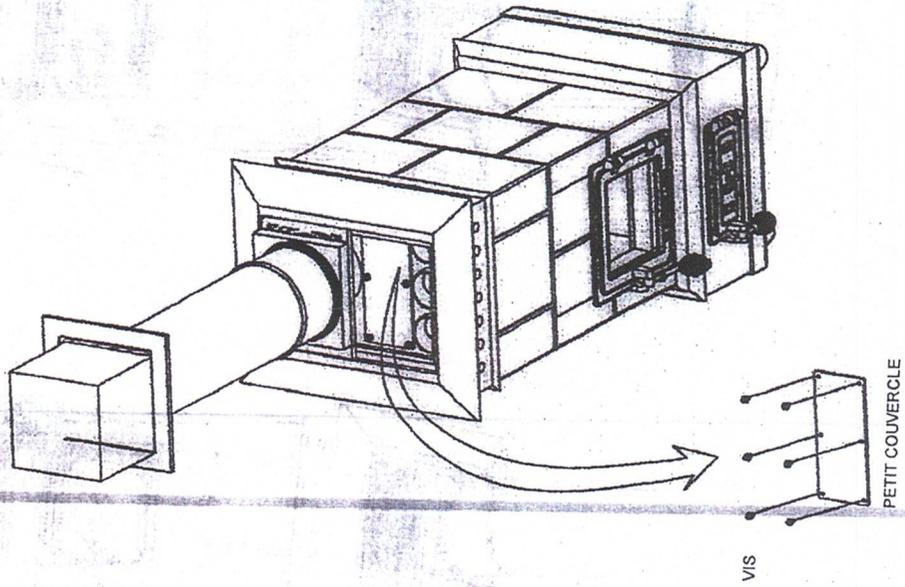
PREMIÈRE OPÉRATION

SOULEVER LA GRILLE (EN LAITON)
SORTIE D'AIR PAR LE CADRE



DEUXIÈME OPÉRATION

DÉVISSER LES 6 VIS SITUÉES SUR LE VOLLET
PLACÉ SUR L'ÉCHANGEUR EN UTILISANT UNE CLÉ
À SIX PANS



TROISIÈME OPÉRATION

NETTOYER LE FAISCEAU TUBULAIRE À L'AIDE D'UNE
BROSSE. CONTRÔLER QUE L'ESPACE ENTRE LES
TUBES SOIT BIEN PROPRE. CONTRÔLER LE COLLET
D'ENTRÉE DES FUMÉES DANS LE CONDUIT DE
RACCORDEMENT. AU TERME DE CETTE OPÉRATION,
REMONTER CHAQUE PIÈCE EN SENS INVERSE.

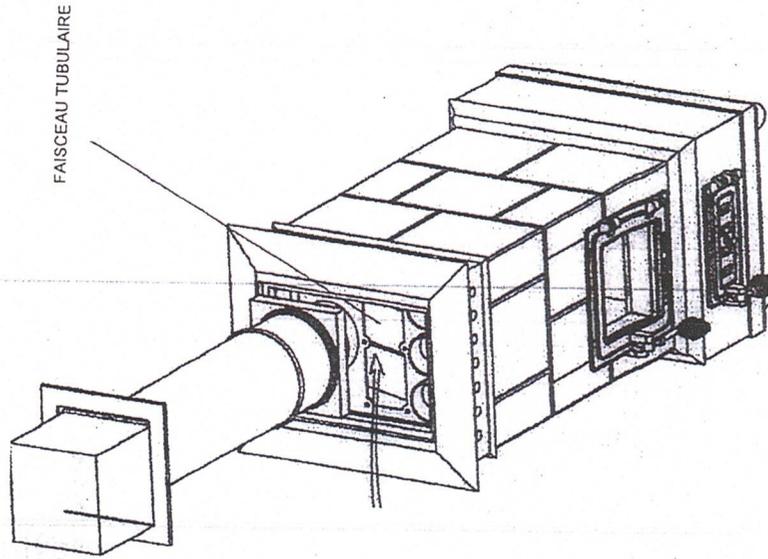
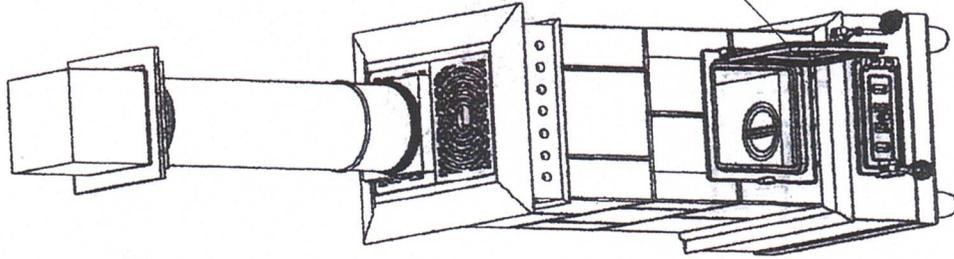


FIG. N° 14

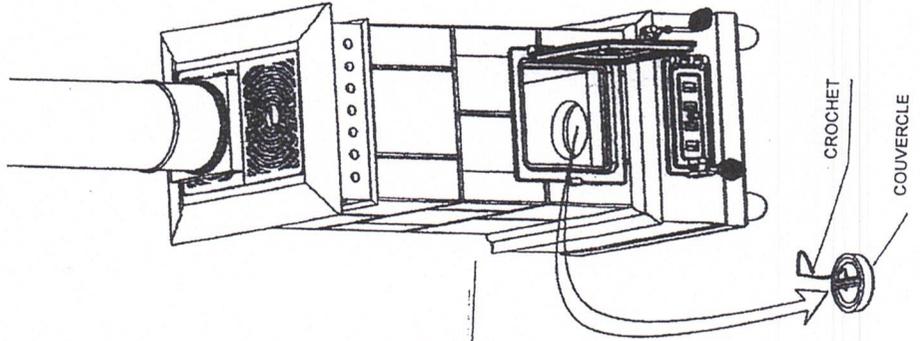
PREMIERE OPERATION

OUVRIR LA PORTE DU FOYER



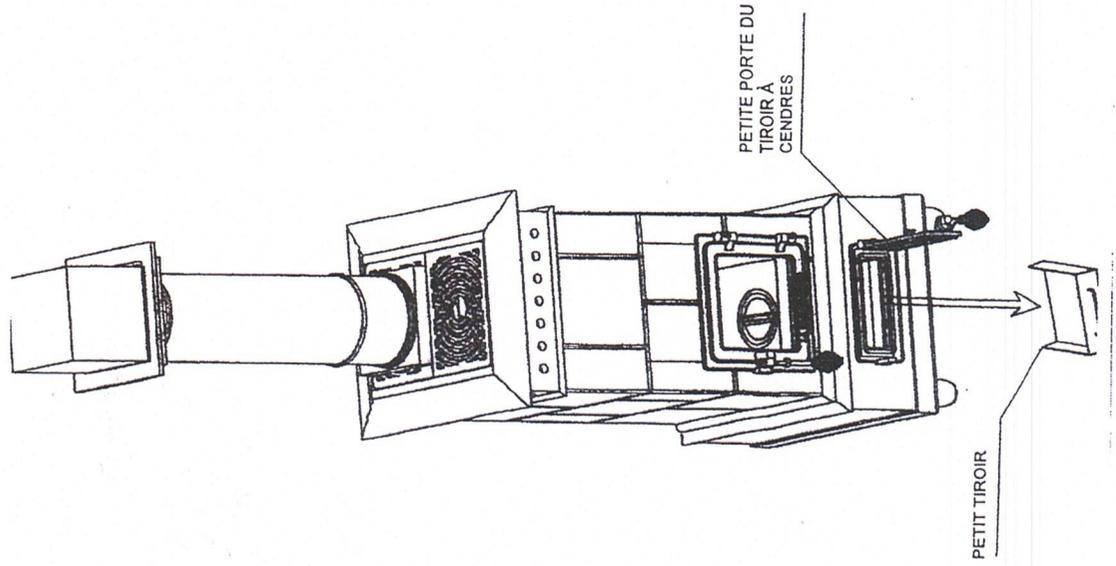
DEUXIEME OPERATION

- RETIRER LE COUVERCLE À L'AIDE DU CROCHET
- FAIRE TOMBER LA CENDRE DANS LE PETIT TIROIR (À TRAVERS LE TROU) ET VIDER LA CENDRE



DEUXIEME OPERATION

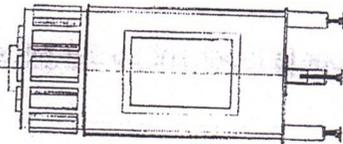
- REPLACER LE COUVERCLE SUR LE TROU
- OUVRIR LA PETITE PORTE DU TIROIR À CENDRES
- RETIRER LE PETIT TIROIR ET VIDER LA CENDRE



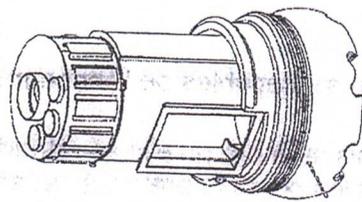
MONTAGE DES POÊLES NON ÉQUIPÉS DE TIROIR À CENDRES MOD. :

**RONDO'
ELLISSÉ
DECO'**

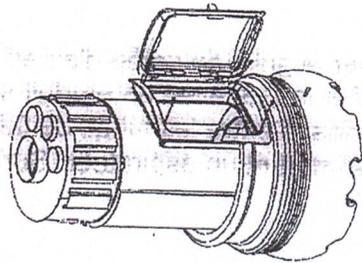
TROU DU CONDUIT DE FUMÉE



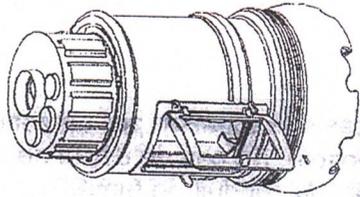
1° OPÉRATION
POSITIONNEMENT DU FOYER ALIGNÉ
AU TROU DU CONDUIT DE FUMÉE



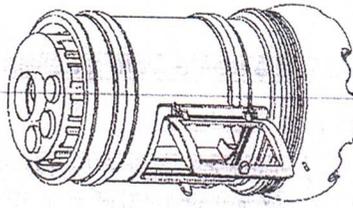
2° OPÉRATION
POSITIONNEMENT PAR LE HAUT DE LA BASE
CÉRAMIQUE, INTRODUIRE LA TIGE DE
RÉGLAGE DE L'AIR (ENFILER DANS LE TROU
DE LA CÉRAMIQUE ET VISSER)



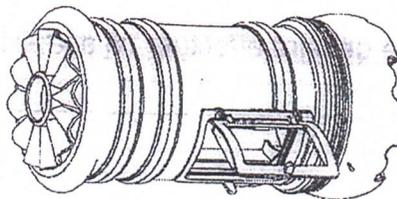
3° OPÉRATION
MONTAGE DE LA PORTE EN LAITON
AU MOYEN DE 4 VIS M6 À VISSER
AUX ANGLES SOUS LE JOINT, 2 VIS
M4 À MI-PORTE



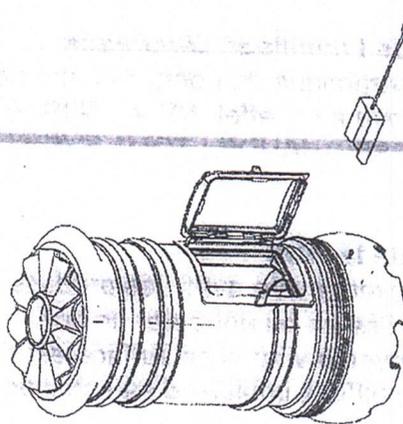
4° OPÉRATION
POSITIONNEMENT PAR LE HAUT DU
FOYER EN CÉRAMIQUE EN
L'APPROCHANT À LA PORTE



5° OPÉRATION
POSITIONNEMENT PAR LE HAUT
DES AUTRES ANNEAUX EN
CÉRAMIQUE



6° OPÉRATION
POSITIONNEMENT CADRE ET
RACCORDEMENT DU CONDUIT DE
FUMÉE



NETTOYAGE DE LA CENDRE PAR LA PORTE
AU MOYEN DE LA PALETTE

7. ENTRETIEN

L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile pour les opérations de nettoyage du poêle, des conduits des gaz brûlés et du conduit de fumée.

Toutes les opérations d'entretien doivent être effectuées à poêle froid et éteint.

Élimination des cendres

L'élimination des cendres du foyer s'effectue selon les modèles, soit à l'aide du tiroir placé sous le foyer (utiliser le crochet fourni pour soulever le couvercle en réfractaire situé sur la dalle foyère et faire tomber la cendre dans le tiroir sous-jacent en utilisant la palette ; puis vider le tiroir et replacer le tiroir et le couvercle), soit en retirant directement la cendre de la dalle foyère avec la palette. Cette opération ne doit être effectuée qu'après avoir éteint le poêle ou avoir fait tiédir les cendres.

Retirer la cendre de la dalle foyère avant que son niveau ne puisse obstruer le passage de l'air (voir le schéma technique de l'intérieur du poêle).

Nettoyage du poêle et du conduit de fumée

La combustion du bois produit de la fumée qui en cas d'évacuation par un conduit inadéquat peut causer, ensemble à l'humidité évacuée, la formation de crésote. En cas de dépôt de crésote, celle-ci doit être éliminée pour prévenir le risque d'incendie au niveau du conduit de fumée.

Au moins une fois par an, ou davantage s'il ya lieu, il faut éliminer la suie à l'intérieur du poêle, des tubes de raccord et du conduit de fumée.

Nettoyage interne de l'échangeur

Pour le nettoyage à l'intérieur de l'échangeur : soulever la grille de sortie d'air en laiton du cadre, dévisser le volet placé sur l'échangeur (il est conseillé de lubrifier les vis avec un produit spécifique avant de procéder au dévissage) et contrôler la propreté de l'espace entre les tubes du faisceau tubulaire ; s'il y a lieu, éliminer la suie en utilisant la brosse prévue à cet effet et un aspirateur. Sur les modèles Rondò et Ellisse, il faudra retirer le cadre céramique.

Nettoyage de l'habillage céramique

L'habillage céramique du poêle doit être nettoyé avec un chiffon doux et sec avant d'utiliser le produit nettoyant prévu à cet effet. **NE JAMAIS MOUILLER NI NETTOYER LA CÉRAMIQUE TANT QUE LA SURFACE EST CHAUDE : TOUT ÉVENTUEL CHOC THERMIQUE POURRAIT CAUSER UNE RUPTURE.**

Nettoyage de la vitre

Ne pas nettoyer la vitre avec des produits abrasifs ou susceptibles de l'endommager ; toute rayure pourrait devenir une fissure ou entraîner un bris.

Ne pas nettoyer la vitre si sa surface est chaude, mais attendre qu'elle se refroidisse.

Utiliser des chiffons imbibés d'eau chaude ou utiliser les produits prévus à cet effet.

Nettoyage de la porte

Ne pas nettoyer la porte en fonte de laiton avec des produits ordinaires car ils pourraient la tacher. Utiliser les produits spécifiques pour le laiton

Il est conseillé de faire effectuer un entretien régulier par le fabricant ou par un technicien qualifié.

REPLACEMENT DE LA VITRE ET DU JOINT DE LA PORTE

- Retirer la pellicule du côté adhésif du joint.
- Faire adhérer le joint sur l'espace prévu à cet effet en laissant libre le côté supérieur de la face intérieure de la vitre. (fig. 1)
- Positionner la vitre vers le bas, en laissant un espace d'environ 2 mm sur la partie supérieure. (fig.2)
- Visser **sans forcer** les montants latéraux 2 et inférieur 3 après avoir appliqué le côté adhésif du joint contre la vitre. (fig. 3)
- Visser la barre supérieure 1 sans joint. (fig.3)
- Passer périodiquement une petite lame entre la vitre et le métal pour ôter tout éventuel dépôt de suie.

Position du joint

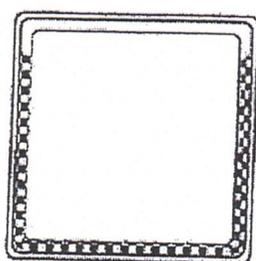


Fig. 1

Position de la vitre vers le bas
Laisser 2 mm

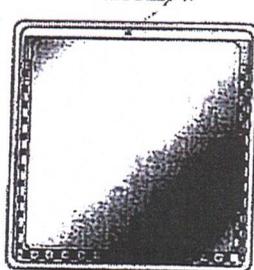


Fig. 2

Montant avec joint

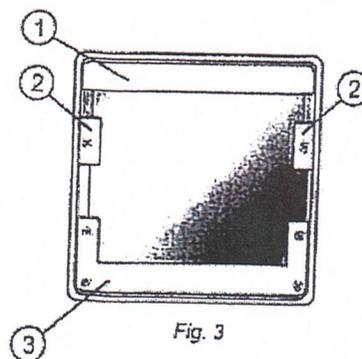
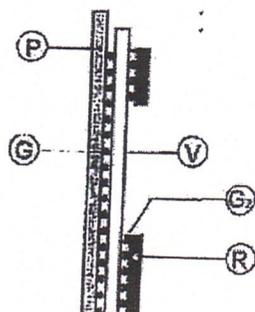


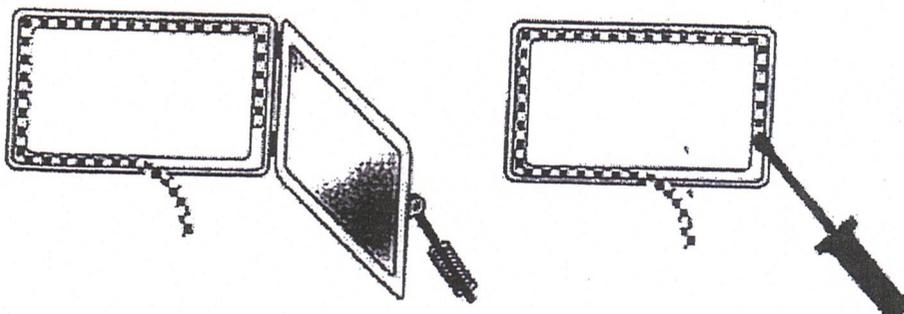
Fig. 3



P Porte
 G Joint
 V Vitre
 G Joint
 R Montant

REPLACEMENT DU JOINT DE LA PORTE DU FOYER ET DU TIROIR À CENDRES

Retirer le joint usé du logement



Introduire le nouveau joint à l'aide d'un tournevis.
 Lors des premières fermetures, la fermeture de la poignée pourra résulter plus résistante.
 Aucun besoin de retirer la porte.
 Effectuer la même opération pour le tiroir à cendres.

8. GARANTIE

La Castellamonte s'engage à remplacer ou à réparer l'appareil, ou les pièces, résultant défectueux au moment de la livraison, ceci conformément aux modalités et aux limites prévues par la loi (D. L. 206/05)

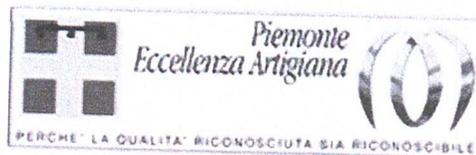
La garantie ne couvre pas les défauts dérivant d'une négligence de l'utilisateur, de l'utilisation de combustible (bois) inapproprié et/ou ayant un taux d'humidité supérieur à 15%, d'un entretien effectué par des personnes non autorisées, de modifications et remplacements de pièces et/ou dérivant d'un conduit de fumée inadéquat ou d'un défaut de construction de ce dernier.

La garantie ne couvre pas le matériau réfractaire à l'intérieur du foyer qui dépend des modalités de chargement en bois de la part de l'utilisateur.

Les frais de réparation ou de remplacement du bien sont à la charge du vendeur. Pour se prévaloir de la présente garantie, l'acheteur s'engage, sous peine de déchéance, à informer le vendeur de tout éventuel défaut de conformité qu'il aurait constaté, dans un délai de 8 jours à compter de la découverte dudit défaut.

La garantie est valable pendant une période de 2 ans à partir de la date de livraison de l'appareil.

En sus de la garantie légale, le vendeur garantit les parties en céramique pendant un délai supplémentaire de 1 an.



Stufe di ceramica

R.P. Castellamonte di R. Perino & C. S.n.c.
Stabilimento: Via Casari - Tel e fax 0124 58 16 90
10081 Castellamonte (To) - Italy
P.IVA e C.F. 05362500018

INFORMAZIONI MARCATURA CE

CE

*R.P. CASTELLAMONTE
LA CASTELLAMONTE STUFE*

18

**TIPO: OND 12
MODELLO: MINISTACK**

EN 13240:2001 + A2:2004

Stufe a combustibile solido

Distanza minima da materiali infiammabili	:	minimo 20 cm
Emissione di CO nei prodotti di combustione	:	0,06 %
Massima pressione idrica di esercizio ammessa	:	-
Temperatura gas di scarico	:	250 °C
Potenza termica nominale	:	6 kW
Rendimento	:	77 %
Tipi di combustibile	:	legno in tronchetti



Stufe di ceramica

R.P. Castellamonte di R. Perino & C. S.n.c.
Stabilimento: Via Casari – Tel e fax 0124 58 16 90
10081 Castellamonte (To) – Italy
P.IVA e C.F. 05362500018

DICHIARAZIONE DI CONFORMITÀ



DECLARATION OF CONFORMITY

In accordo con la Direttiva 89/106/CEE (Prodotti da Costruzione), il Regolamento CE n. 1935/2004 (Materiali e Oggetti destinati a venire a contatto con prodotti alimentari), la Direttiva 2006/95/CEE (Bassa Tensione) e la Direttiva 2004/108/CEE (Compatibilità Elettromagnetica).
According to the Directive 89/106/EEC (Construction Products), the CE Regulation No. 1935/2004 (Materials and Articles intended to come into contact with foodstuffs), the Directive 2006/95/EEC (Low Voltage) and the Directive 2004/108/EEC (Electromagnetic Compatibility).

N° di identificazione - Identification No. : 2050
Emesso da - Issued by : R. P. CASTELLAMONTE DI R. PERINO E C. SNC
VIA CASARI SN
10081 CASTELLAMONTE (TO)
Tipo di apparecchio - Type of equipment : Stufe a combustibile solido – Roomheater fired by solid flues
Marchio commerciale - Trademark : LA CASTELLAMONTE
Modello o tipo - Model or type : TIPO: OND 12
MODELLO: MINI STACK
Uso - Use : Riscaldamento domestico – Space heating in residential building
Costruttore - Manufacturer : R.P. CASTELLAMONTE DI R. PERINO E C. SNC
VIA CASARI SN – 10081 CASTELLAMONTE (TO)
TEL. 0124 581690 – 0124 514149
Ente notificato - Notified body : NB 1881
IMQprimacontrol S.R.L.
I - 31020 Zoppè - San Vendemiano (TV)
Via dell'Industria, 55

Le norme armonizzate o le specifiche tecniche (designazioni) che sono state applicate in accordo con le regole della buona arte in materia di sicurezza in vigore nella CEE sono:

The following harmonised standards or technical specifications (designations) which comply with good engineering practice in safety matters in force within the EEC have been applied:

Norme o altri riferimenti normative
Standards or other normative documents

EN 13240
EN 60335-1 EN 60335-2-102
EN 55014-1 EN 61000-3-2 EN 61000-3-3
EN 55014-2

Rapporto di Prova ITT
Initial Type Tests Report

CPD-12-006

Condizioni particolari - Particular conditions : -
Informazioni marcatura CE - CE Marking information : vedi allegato – see enclosure

In qualità di costruttore e/o rappresentante autorizzato della società all'interno della CEE, si dichiara sotto la propria responsabilità che gli apparecchi sono conformi alle esigenze essenziali previste dalle Direttive su menzionate.

As the manufacturer's authorised representative established within EEC, we declare under our sole responsibility that the equipment follows the provisions of the Directives stated above.

Data e luogo di emissione
Date and place of issue

Castellamonte, 12 aprile 2012

Nome e firma di persona autorizzata
Name and signature of authorised person

.....
CASTELLAMONTE
d. R. Perino & C. Neri S.n.c.
Via Casari s.n. - Tel./Fax 0124 581690
10081 CASTELLAMONTE (TO)
P.IVA e C.F. 05362500018



Poêles en céramique

R.P. Castellamonte di R. Perino & C. S.n.c.
Établissement : Via Casari, s.n. - Tél/ fax +39 0124 581690 - +39 0124 514149
Showroom : Via Educ, 50 - Tél/ fax +39 0124 513885
10081 Castellamonte (TO) - Italy
www.lacastellamonte.it - www.lacastellamonte.com
e-mail: info@lacastellamonte.it